

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 059-215902768-20250922-D3DU220925-DE

SLO

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 22 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 15 septembre 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22
- Votants : 25 (dont 3 procurations)

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Mesdames et Messieurs CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon **Adjoints**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothée - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle -- MARTIN Nuccia - EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal - DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - SAENEN Romuald - BLANCHARD Perrine - MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain - DUCATILLON Béatrice – **Conseillers**

Absents ayant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame Maryline LUCAS
Madame WILLERVAL Aurore à Madame Marylène TAIRA
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

DECISIONS MUNICIPALES

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions municipales suivantes :

21/2025 : Marché à bons de commande pour entretien des espaces verts de Guesnain – Elagages et abattage d'arbres confiés à la société SAS Au pied de mon Arbre située à Cantin à compter du 15 juin 2025 pour 2 ans pour un montant maxi de 30 000€ HT,

22/2025 : Contrat pour campagne de dératisation avec la Sté HYSERCO située à DECHY pour un coût de 1680€ HT pour couvrir la période du 01/07/2025 au 30/06/2026,

23/2025 : Marché accord-cadre à bons de commande – fournitures de repas en liaison froide à destination des écoles maternelles et primaires pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2027 avec la Sté Lys Restauration située à Lys – Les -Lannoy pour un montant maxi de 150 000€ HT : prix unitaire 2.89€ TTC pour un enfant et 3.66€ TTC pour un adulte,

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

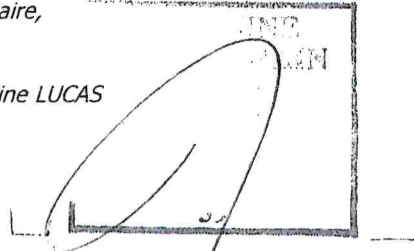
ID : 059-215902768-20250922-D3DU220925-DE

24/2025 : Convention d'utilisation de la piscine SOURCEANE de SIN LE NOBLE avec la Sté VERT MARINE en charge du Centre aquatique, pour l'organisation des séances de piscine les jeudis après-midi pour les classes de CE1 du groupe scolaire Curie couvrant la période du 08/09 au 28/11/2025 pour la période scolaire 2025/2026 représentant un montant de 62.50€ par entrée pour 2 groupes.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

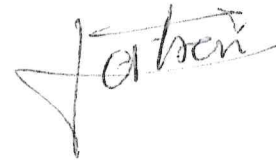
Le Maire,

Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,

Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed



Le Maire de la ville de GUESNAIN
certifie que le présent acte réceptionné
par le Sous-Préfet de DOUAI
le 6/10/2025..., publié ou notifié
le 6/10/2025..... est exécutoire
le Maire,